

50 chercheurs, collectifs et élus tirent la sonnette d'alarme :

***Bientôt nous ne pourrons plus assurer
notre mission de service public de recherche agronomique***

***Rétablissement d'une subvention d'état permettant le
fonctionnement effectif de toutes les unités INRA !***

Précarité, manque de moyens, dégradation des conditions de travail de toutes les catégories de personnels, pressions et contraintes sur le choix des thèmes de recherche... Le point de rupture est proche.

L'INRA est de moins en moins indépendant et risque à termes de ne plus assurer ses missions de service public. Impliqué comme membre (Saclay) ou partenaire dans la plupart des vingt COMUE* et dans les initiatives d'excellence, l'INRA perd un peu plus chaque jour la main sur sa stratégie scientifique. Dans ce nouveau paysage, chaque regroupement universitaire doit survivre dans une compétition de plus en plus féroce alors que les équipes et les personnels s'affrontent pour des crédits en baisse tout en étant les derniers à être associés aux orientations de leur propre recherche.

Dès aujourd'hui, avec l'effondrement supplémentaire du nombre de postes ouverts au recrutement, en particulier au plan technique, et la baisse continue de la dotation de base des unités (Plus de 10% en moyenne entre 2008 et 2015 à effectif constant), nous constatons que le budget de l'INRA ne nous permet plus de choisir nos orientations en toute autonomie. Résultat : toutes les catégories de personnels sont sous pression pour pallier les manques d'effectifs. La situation devient de plus en plus insoutenable pour les ITA tandis que nos collègues en situation précaire ont de moins en moins de perspectives.

Pourtant jamais les citoyens n'ont autant aspiré à un INRA indépendant de tous les lobbies. Face aux crises écologiques, économiques et alimentaires, l'Institut a toujours un fort crédit auprès de la population, largement justifié par l'engagement des 9000 fonctionnaires qui le constituent.

Mais comment continuer à mener des recherches cohérentes, suivies et de qualité avec des équipes précarisées aussi bien en ressources qu'en personnels ? Comment choisir de façon indépendante nos orientations de recherche lorsque nos moyens amoindris dépendent entièrement d'agences extérieures comme l'ANR ? Comment renouveler nos

équipes et préserver l'intelligence collective sans laquelle nous ne pourrons développer aucune innovation essentielle et durable ? Pourquoi ne pas joindre nos forces et coopérer, au lieu d'entrer en compétition, poussés par les systèmes d'appel d'offre et d'évaluation toujours plus technocratiques, infantilisants, vides de sens et chronophages ?

Sans un geste fort et immédiat en direction de nos unités de recherches et expérimentales, c'est toute la recherche agronomique qui va s'asphyxier, éloigner les jeunes, désespérer les personnels, produire une science de moindre qualité et se noyer dans une marée de publications de plus en plus insignifiantes pour répondre à des indicateurs ineptes. Le naufrage qui s'annonce ne pourra être évité que par un accroissement massif des crédits récurrents permettant à nos unités de reprendre l'initiative, de stimuler l'activité inventive qui permet depuis 60 ans à l'INRA d'être au premier rang des producteurs de connaissances tout en restant à la hauteur des attentes et des préoccupations des citoyens.

**Individuellement ou
collectivement, de tous les
départements, de tous les centres,
nous estimons nécessaire que la
subvention d'état soit portée dès
cette année à un niveau calculé sur
la base de 20 000 € par chercheur/
ingénieur présent par unité¹, avec
un dispositif spécifique adapté
prenant en compte le nombre total
de personnels pour les unités
expérimentales et les unités
d'appui à la recherche.**

¹ Ce chiffre correspond environ au double de la « part-chercheur » moyenne correspondant en 2011 à l'entretien des équipements et infrastructures. Aujourd'hui, ce fonctionnement de base n'est même plus assuré.

Nous demandons donc:

Que la direction générale de l'INRA :

- Dissocie l'entretien des infrastructures et les conditions de travail de la dotation permettant à chaque collectif de recherche de développer ses capacités d'inventions,
- Arrête de reproduire en interne les innombrables procédures d'appel d'offre sur « crédits incitatifs » comme les métaprogrammes,
- Intervienne pour que cessent au niveau des départements et des unités les multiples mini-appels d'offres mettant à nouveau les équipes en compétition pour quelques milliers d'euros,
- Consacre donc l'essentiel de la subvention d'Etat au soutien de base des unités sous la forme d'une dotation directe et équitable tendant le plus possible vers 20 000 € par chercheur et ingénieur présent par unité de recherche, avec un dispositif similaire spécifique pour les unités expérimentales et d'appui à la recherche.

Que le gouvernement abonde réellement, au-delà des discours, le budget de la recherche publique et:

- Renonce au Crédit Impôt Recherche, lequel n'a fait à ce jour qu'accompagner le recul de la France en matière d'innovation parmi les pays développés et qu'il consacre ces fonds à assurer l'avenir de nos unités en relançant l'emploi scientifique avec des postes statutaires.
- En finisse avec les agences de financement public parasites (ANR, Investissements d'Avenir, multiples guichets locaux...) et que les fonds correspondant soient remis à disposition directe des organismes de recherche, leur assurant ainsi les moyens minimaux indispensables à l'accomplissement de leurs missions.

Premiers signataires :

- Harry Archimède (DR, Guadeloupe, URZ)
- Daniel Auclair (ancien élu au CSN de l'INRA),
- Adelin Barbacci (CR, Nantes, BIA),
- Jean-François Bouhiron (Lusignan, élu CGT au CT de l'INRA),
- Denis Bourguet (DR, Montpellier, CBGP),
- Dominique Brunel (DR, Evry, EPGV),
- Joël Chadoeuf (Avignon, et Unités BioSP et GAEFL)
- Yves Chilliard (Theix, élu au conseil de gestion du département PHASE),
- Hendrik Davi (Avignon, observateur CGT au CSN de l'INRA),
- Isabelle Denis (Jouy en Josas, élue au CSN de l'INRA),
- Joëlle Dupont (Tours, élue au CSN de l'INRA),
- Jean-Luc Dupuy (DR, Avignon, URFM),
- Jean-Louis Durand (DU P3F Lusignan, élu au CSN de l'INRA),
- Taline Elmayan (Versailles, élue au CSN de l'INRA),
- Benoit Facon (Montpellier, unité CBGP),
- Bruno Fady (DU adjoint URFM (EFPA, Avignon), élu CAPN, élu CS EFPA),
- Laurent Ferrier (Toulouse, élu au CSN de l'INRA),
- Sylvain Foissac (Toulouse, élu CGT en CAPN des CR),
- Fabrice Foucher (Angers, IRHS, élu au CS BAP),
- Ela Frak (CR, Lusignan, URPF),
- Michel Goulard (CR, Toulouse, UMR DYNAFOR),
- Jean-Luc Gourdine (Guadeloupe, URZ)
- Thomas Guillemaud (DR, Avignon, Equipe BPI de l'Institut Sophia Agrobiotech),
- Carole Kerdelhué (DR, Montpellier, CBGP, élue CSD EFPA),
- Eric Lamaud (Bordeaux, UMR ISPA),
- Marie Launay (IR, Avignon, Agroclim),
- Pierre-Yves Le Bail (DR, Rennes, LPGP),
- Denis Leclercq (Geves Lusignan, élu au CSN de l'INRA),
- Marc Lepetit (DU adjoint, Montpellier, LSTM),

- Didier Le Thiec (Nancy, chef d'équipe Physiodiv),
- Isabelle Litrice (DU adjointe, Lusignan, P3F),
- Pascale Maillard (Nancy, élue CGT au CA de l'INRA),
- Vincent Mercier (DU, Avignon, UERI),
- Bruno Mouliá (DR, Clermont, UMR PIAF),
- Dalila Petro (Guadeloupe, ASTRO)
- François Pimont (Avignon, URFM),
- Jean Louis Pougnaud (Lusignan, FERLUS),
- Hervé Quiquampoix (DR, Montpellier, Eco&Sol, élu CGT au collège chercheurs du CNESERAAV),
- Guy Rodet (Avignon, unité AE),
- Alain Roques (DU URZF Orléans, secrétaire national Cgt-Inra),
- Jean-Pierre Rossi (DU adjoint CBGP Montpellier),
- François Rouault de Coligny (Montpellier, UMR AMAP),
- Philippe Rozenberg (Orléans, élu au CSN de l'INRA),
- Jean-Michel Salmon (DU adjoint UE Pech Rouge, élu au CSN de l'INRA),
- Juliette Salvaing (Jouy en Josas, élue au CSN de l'INRA),
- Ivan Scotti (DR, Avignon, URFM),
- Myriam Siegwart (Avignon, URPSH),
- Jorge Sierra (DR, Guadeloupe, ASTRO)
- Jean-Philippe Steyer (DU LBE Narbonne),
- Pascal Tillard (Montpellier, élu CGT au CA de l'INRA),
- Flavie Vanlerberghe (DU CBGP Montpellier),
- Equipe de physiologie et génétique de l'adaptation de l'UAGPF à Orléans – Dpt EFPA,
- le conseil d'unité de l'URZF à Orléans – Dpt EFPA,
-
-